





CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La Fédération Française de Tennis (FFT) est la plus grande fédération de sports individuels avec plus de 1,2 million de licenciés et 7000 clubs affiliés et structures habilitées sur l'ensemble du territoire national. Elle s'est engagée depuis de nombreuses années dans le renforcement de son modèle au service du développement de toutes les pratiques (tennis, paratennis, padel, beach tennis, pickleball) et des clubs partout en France.

En plus des compétitions nationales et internationales dont elle est organisatrice (Roland-Garros, Rolex Paris Masters et Alpine Paris Major), qui irriquent l'ensemble de l'écosystème tennistique et contribuent à son développement et à sa structuration grâce à leurs retombées économiques, la FFT déploie de nombreux plans d'action sur des enjeux sociétaux pour anticiper et s'adapter aux problématiques actuelles.

C'est pour évaluer son empreinte socio-économique sur le territoire et mettre à jour les connaissances disponibles sur son important écosystème que la FFT a fait appel au CDES.





6 Objectifs

Cette étude vise à :

- → Evaluer le poids économique de la pratique du tennis et de ses disciplines associées au niveau national.
- → Analyser et valoriser les actions sociétales déployées par la FFT, ses structures déconcentrées et ses clubs pour faire du tennis et de ses disciplines associées des vecteurs d'engagement citoyen.

Une filière à l'économie significative

1,5 milliard d'euros de poids économique pour le tennis et ses disciplines associées

Un écosystème en voie de féminisation

Une politique de féminisation qui porte ses fruits, avec des marges de progression

Des disciplines associées en plein essor

Le padel et le pickleball séduisent de plus en plus de clubs et de pratiquants

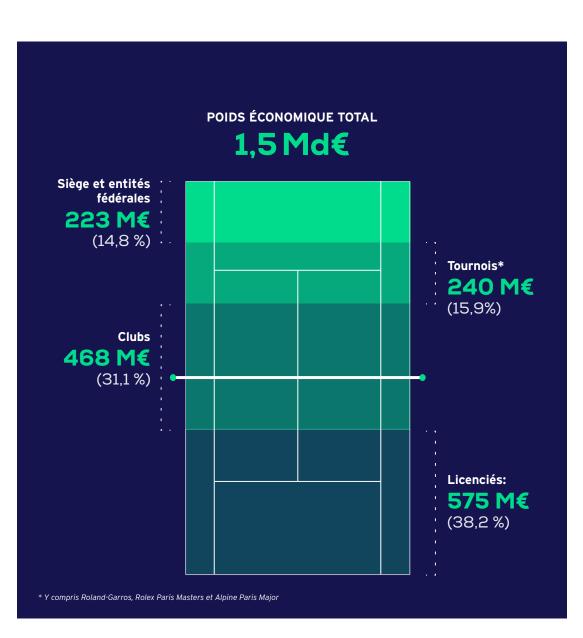
Une Fédération pionnière et engagée sur le plan sociétal

Un déploiement à grande échelle du plan d'action fédéral



- Économie

Une filière imposante sur le plan économique



20%

des clubs représentent 70% des 468 M€ du poids économique des clubs

38 M€

les revenus de la location horaire de courts de tennis et de padel

402€

dépense annuelle moyenne des licenciés de 15 ans et plus pour leur pratique du tennis au sens large

39% des clubs mettent en place des actions pour générer de nouveaux revenus avec des résultats probants puisque 86% ont effectivement constaté une augmentation de leur chiffre d'affaires

Données mobilisées

L'étude se concentre sur les dépenses liées à la pratique du tennis et de ses disciplines associées (padel, pickleball, beach tennis et paratennis) dans un cadre fédéral. Elle exclut ainsi les dépenses réalisées pour une pratique totalement autonome et/ou en structures privées marchandes (comme par exemple dans un centre privé de padel).

Pour les licenciés, elle comprend les frais directement engagés dans leur activité sportive (licence, adhésion, équipement, cours particuliers, etc.) et les frais connexes (déplacements, billetterie, etc.). Pour les clubs, les données comprennent les salaires, les prestations de service, les frais d'assurance, d'entretien et de maintenance, les travaux de construction, etc. Les montants de dépenses identifiés pour la FFT et les instances fédérales sont directement issus des données comptables fournies par la FFT qui dispose des comptes consolidés de l'ensemble des structures.

Chaque sous-groupe a fait l'objet d'une neutralisation de certaines dépenses pour éviter des double-comptes entre les différentes entités. Par exemple : les dépenses du siège fédéral vers les Ligues, les Comités et les clubs ont été retirées du poids économique de la Fédération pour être comptabilisées au niveau des structures récipiendaires des fonds du siège.

Bénévolat et activité contributive

Une filière pouvant compter sur un important tissu de bénévoles actifs dont l'activité représente 483 M€

+ de 77 000 bénévoles dans les clubs

+ de 28 millions d'heures par an, ce qui représente un total de 15 500 ETP

L'activité contributive des bénévoles peut être valorisée à

483 M€ par an

Emploi

Une filière mobilisant un volume d'emplois significatif sur l'ensemble du territoire

73% des clubs sont employeurs

7255

ETP salariés au sein des tennis clubs

3645 ETP travailleurs indépendants

3,2 salariés par club en moyenne

+ de 3 salariés sur 4 en CDI





Avec 70% de licenciés masculins, le tennis reste majoritairement pratiqué par des hommes. La Fédération a fait de la féminisation de ses effectifs, à tous les niveaux de la pyramide fédérale, un axe d'engagement prioritaire pour ce mandat. Les données produites dans l'étude illustrent les avancées dans ce domaine et permettent d'identifier les marges de progression pour les années à venir.

Chiffres clés

362 k

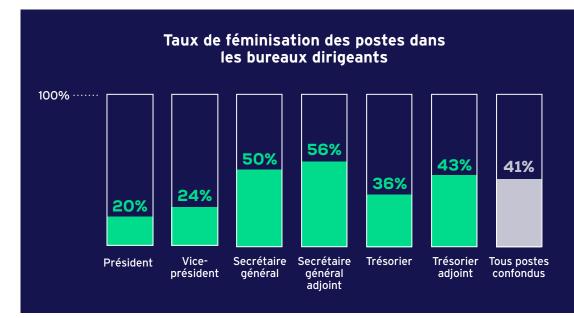
36% des bénévolessont des femmes

41% de femmes dans les bureaux des clubs

18% de salariées dans les clubs

17%
d'enseignantes
de tennis





DES DISCIPLINES ASSOCIÉES EN PLEIN ESSOR

La FFT est engagée dans une dynamique de diversification de son offre sportive, avec de nouvelles pratiques comme le padel et le pickleball qui séduisent les licenciés traditionnels et lui permettent d'accueillir de nouveaux arrivants. Ces nouvelles disciplines représentent d'importantes opportunités de développement pour les clubs.

Chiffres clés

UNE DEMANDE MARQUÉE DE LA PART DES PRATIQUANTS

40% des licenciés adultes ont pratiqué du padel une fois dans l'année ou plus

65% des pratiquants de padel ont une pratique de loisir

UNE OFFRE DES CLUBS EN VOIE DE STRUCTURATION

11% des clubs proposent une offre de padel

14% des clubs proposent une offre de pickleball

36% des clubs envisagent de proposer une offre de pickleball prochainement et 29% une offre de padel prochainement

DES PRATIQUES QUI INDUISENT UN ENGAGEMENT FINANCIER PLUS OU MOINS IMPORTANT

232 €
dépense annuelle
moyenne de padel
déclarée par foyer

118 €
dépense annuelle
moyenne de pickleball
déclarée par foyer

À noter

La taille des clubs influe fortement sur leur offre sportive. Si le padel devient une option de plus en plus courante au sein des gros clubs (500 licenciés et plus), il reste plus confidentiel dans les clubs plus modestes en raison des investissements nécessaires. A l'inverse, le pickleball représente une opportunité de développement plus homogène du fait d'un coût plus modéré.



La FFT est engagée depuis presque 15 ans sur des sujets à impacts sociaux et sociétaux (environnement, santé, éducation, quartiers, ruralités, etc.). Elle a structuré et développé son action jusqu'à devenir l'une des Fédérations de référence en la matière.

1. UN DÉPLOIEMENT EFFICIENT GRÂCE À :

Un plan d'action clair et structuré en trois axes

- → Le tennis pour tous
- → Le tennis partout
- → Accélérer et accompagner la transition écologique des territoires et des clubs

Un engagement qui fonctionne et se décline du national jusqu'aux clubs en passant par les Ligues et Comités Départementaux

- → Un réseau de référents territoriaux sur la thématique de l'engagement
- → 17 Ligues régionales sur 18 ont fléché le développement du nombre de clubs labellisés « Club FFT engagé » dans leur convention d'objectifs

Chiffres clés

604 clubs labellisés tennis santé

« Une amélioration de la tolérance aux traitements, un gain en appétit »

«C'est ludique, c'est convivial, un lien se crée»

– Dr **Nathalie Chéron**, Cheffe de service hématologie centre hospitalier de Bligny

17,4 M de balles collectées dans le cadre de l'Opération Balle Jaune depuis 2009

Création d'une direction dédiée à la question du paratennis en 2025 qui permettra d'améliorer son développement, sur tous les aspects de la pratique

Des travaux historiques avec les acteurs incontournables du tennis à l'école : USEP, Fédération Française du Sport Universitaire

Une priorité accordée au **développement du pickleball** avec un lancement dans le 2nd degré en 2025. Une pratique facile d'accès et peu chère

190 tournois

15 000 pratiquants

2. DES LIGUES ET COMITÉS COMME RELAIS INCONTOUR-NABLES

82% des Ligues et Comités déclarent déployer le plan d'engagement fédéral

89% des Ligues et des Comités soutiennent des clubs qui œuvrent pour des causes sociales et sociétales

88% des Ligues déclarent que leurs dépenses consacrées à l'engagement sont tendanciellement à la hausse



3. UN PLAN D'ENGAGEMENT DONT LES CLUBS SE SAISISSENT

Le label Club FFT engagé

- → Le label permet de structurer la démarche et d'en assurer la qualité
- → Le label offre « une image de marque » notamment vis-à-vis de la collectivité locale
- → Le label permet de « synthétiser » les actions menées et de les afficher vis-à-vis des partenaires
- → Le label fait « effet boule de neige » et permet de développer d'autres projets

Des actions engagées comme levier de développement

- → 20% des clubs considèrent que les actions engagées ont un effet positif illustré par une augmentation du nombre de licenciés
- → 13% des clubs considèrent que les actions engagées ont un effet positif sur la hausse des subventions
- → 34% des clubs déclarent une augmentation de leurs dépenses pour le développement d'actions engagées
- → 2 235 € : le budget moyen consacré aux actions engagées par les clubs qui en déploient

L'engagement renforce les liens avec la collectivité

- → Le club met ses compétences **au service d'actions utiles à la collectivité**. Inversement,
 la collectivité, engagée, peut impulser
 ou soutenir des actions menées par le club
- → La FFT encourage : « Un club ouvert, qui accueille tous les publics, et qui a de bonnes relations avec la collectivité »

À PROPOS DE LA FFT

La Fédération Française de Tennis est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, en charge par délégation ministérielle :

- → de promouvoir, d'organiser et de développer le tennis en France (tennis dans les clubs, enseignement, entraînement, compétitions individuelles et par équipes, championnats de France)
- → de réunir les clubs affiliés, d'encourager et de soutenir leurs efforts, de coordonner leurs activités
- → de représenter la France par l'engagement de ses équipes dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques et Paralympiques)
- → d'organiser de grands tournois comme Roland-Garros, le Rolex Paris Masters et l'Alpine Paris Major de padel

www.fft.fr

Chiffres clés

1228 679 licenciés

1508 332 pratiquants

2918 pistes de padel

11 700 enseignants

47 943 tournois de tennis

30 655 tournois de padel

2 611 213 matchs officiels



À PROPOS DU CDES

Depuis sa création en 1978, le Centre de Droit et d'Économie du Sport s'inscrit dans une logique transversale et pluridisciplinaire. S'attachant à concilier rigueur universitaire et immersion dans la réalité quotidienne du sport, il a développé de nombreuses activités d'expertises, de formations et de publications qui en font une véritable référence dans le secteur sport.

Avec plus de 40 ans d'expérience, le CDES peut s'appuyer sur un réseau d'une rare densité, constitué par ses anciens étudiants et par les relations nouées au travers des missions de formation et d'expertises qui lui sont confiées. Le CDES est composé d'une équipe de 25 salariés permanents, d'enseignants-chercheurs en droit ou économie du sport et de collaborateurs extérieurs.

www.cdes.fr



POIDS SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TENNIS ET DE SES DISCIPLINES ASSOCIÉES

Un pilier du sport français

-

Novembre 2025



